

Tarifs 2024-2025

NURSEA AVIGNON & SES ALENTOURS

Nos tarifs sont 'tout compris'. Le reste à charge de la famille dépend du montant de l'aide CMG de la CAF, établie sur les revenus du foyer de N-2, ainsi que du crédit d'impôt. Le montant de la mensualité est calculé sur la base d'un forfait de 48 semaines par an, incluant toutes les fermetures. A l'inscription, un dépôt de garantie équivalent à une mensualité vous sera demandé



FORMULE DOUCEUR

2 JOURS

876 € à avancer chaque mois

AIDE CAF CMG	700 €	AIDE CAF CMG	744 €
RESTE A CHARGE AVANT CRÉDIT D'IMPÔT	176 €	RESTE A CHARGE AVANT CRÉDIT D'IMPÔT	132 €
RESTE A CHARGE APRÈS CI (L'ANNÉE QUI SUIV)	88 €	RESTE A CHARGE APRÈS CI (L'ANNÉE QUI SUIV)	66 €



FORMULE ÉQUILIBRE

3 JOURS

1 160 € à avancer chaque mois

AIDE CAF CMG	700 €	AIDE CAF CMG	834 €	AIDE CAF CMG	967 €
RESTE A CHARGE AVANT CRÉDIT D'IMPÔT	460 €	RESTE A CHARGE AVANT CRÉDIT D'IMPÔT	326 €	RESTE A CHARGE AVANT CRÉDIT D'IMPÔT	193 €
RESTE A CHARGE APRÈS CI (L'ANNÉE QUI SUIV)	314 €	RESTE A CHARGE APRÈS CI (L'ANNÉE QUI SUIV)	180 €	RESTE A CHARGE APRÈS CI (L'ANNÉE QUI SUIV)	96.5 €



FORMULE HARMONIE

4 JOURS

1 360 € à avancer chaque mois

AIDE CAF CMG	700 €	AIDE CAF CMG	834 €	AIDE CAF CMG	967 €
RESTE A CHARGE AVANT CRÉDIT D'IMPÔT	660 €	RESTE A CHARGE AVANT CRÉDIT D'IMPÔT	526 €	RESTE A CHARGE AVANT CRÉDIT D'IMPÔT	393 €
RESTE A CHARGE APRÈS CI (L'ANNÉE QUI SUIV)	514 €	RESTE A CHARGE APRÈS CI (L'ANNÉE QUI SUIV)	380 €	RESTE A CHARGE APRÈS CI (L'ANNÉE QUI SUIV)	247 €



FORMULE SÉRÉNITÉ

5 JOURS

1 600 € à avancer chaque mois

AIDE CAF CMG	700 €	AIDE CAF CMG	834 €	AIDE CAF CMG	967 €
RESTE A CHARGE AVANT CRÉDIT D'IMPÔT	900 €	RESTE A CHARGE AVANT CRÉDIT D'IMPÔT	766 €	RESTE A CHARGE AVANT CRÉDIT D'IMPÔT	633 €
RESTE A CHARGE APRÈS CI (L'ANNÉE QUI SUIV)	754 €	RESTE A CHARGE APRÈS CI (L'ANNÉE QUI SUIV)	620 €	RESTE A CHARGE APRÈS CI (L'ANNÉE QUI SUIV)	487 €